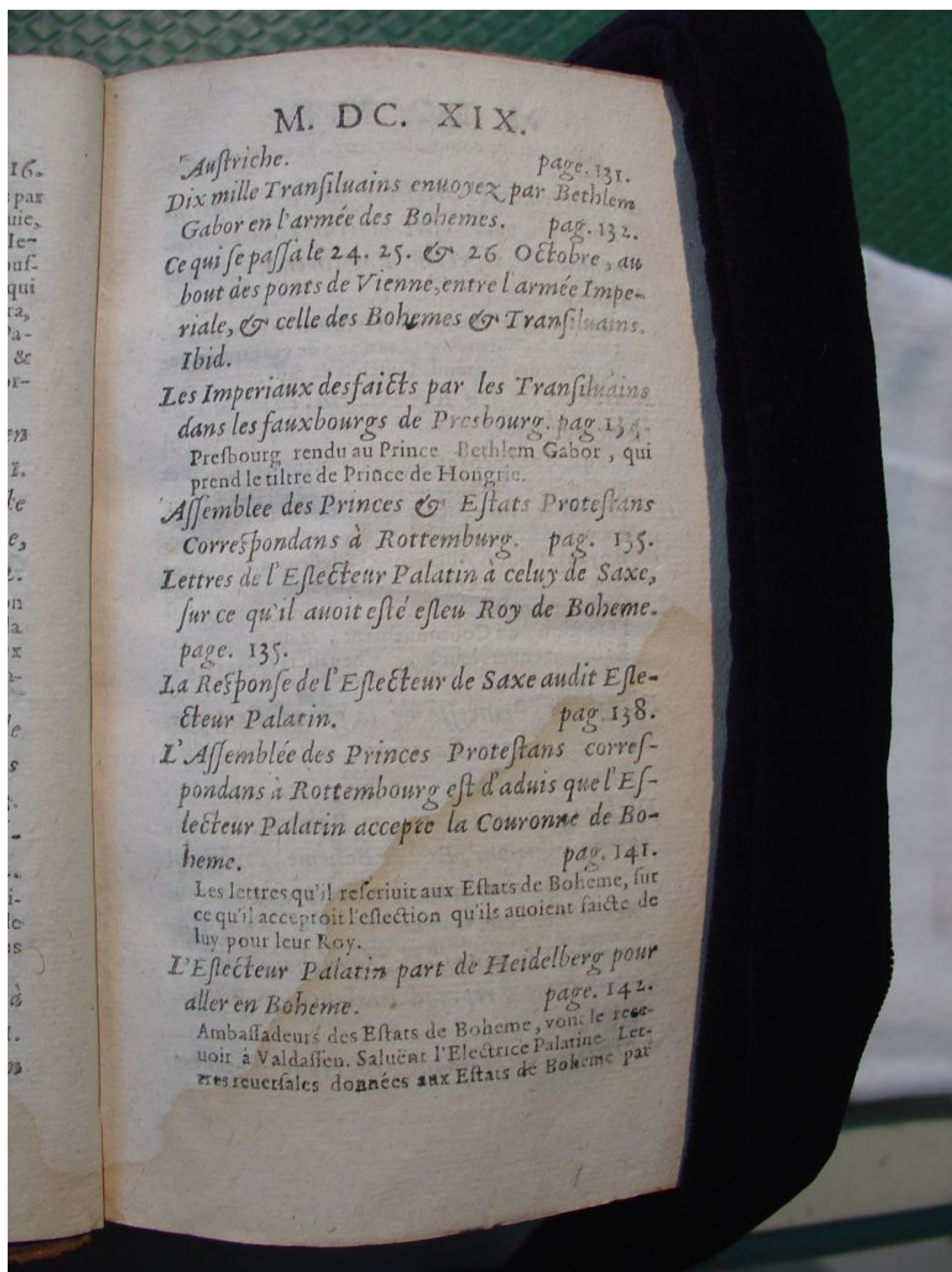
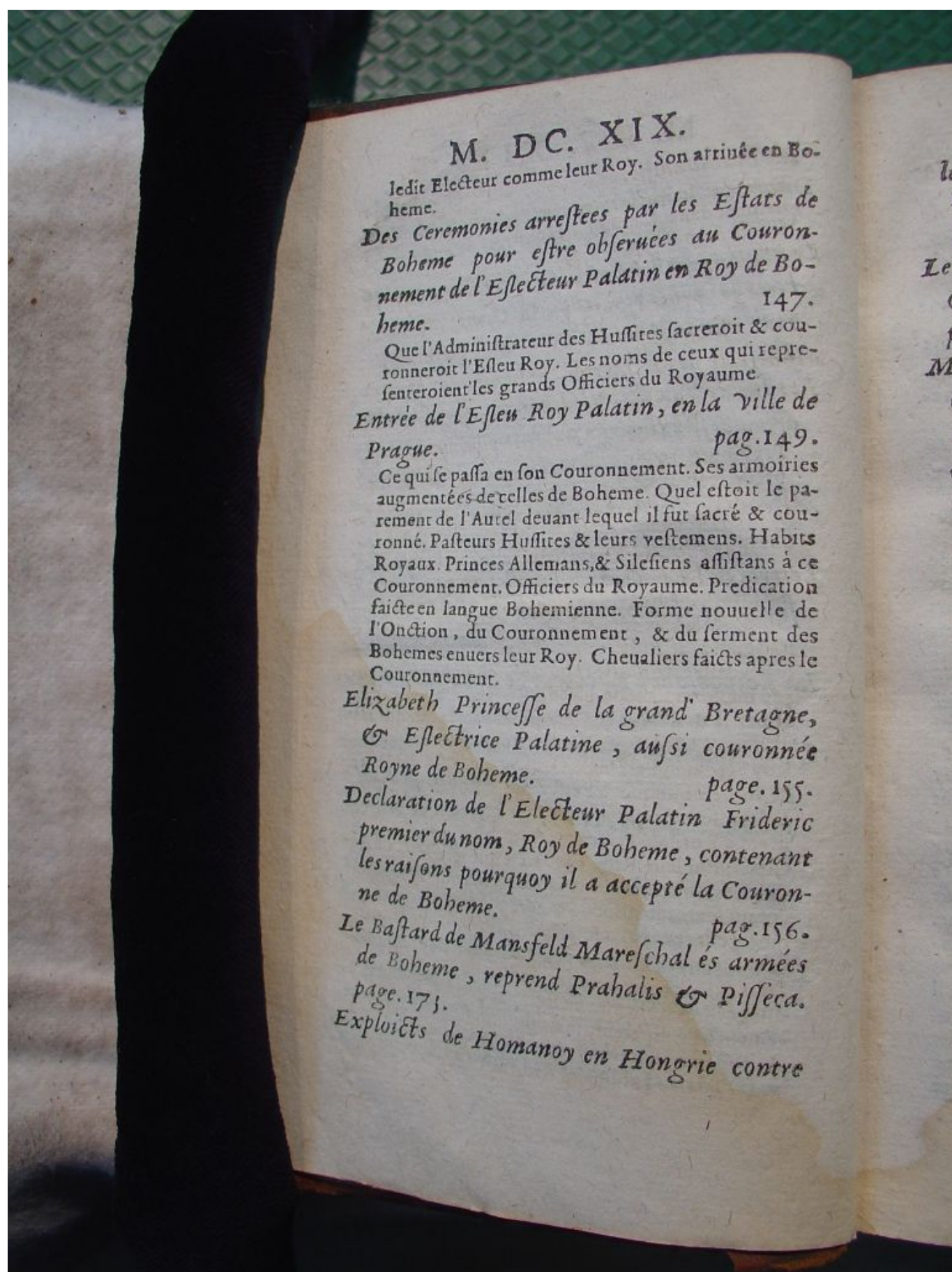
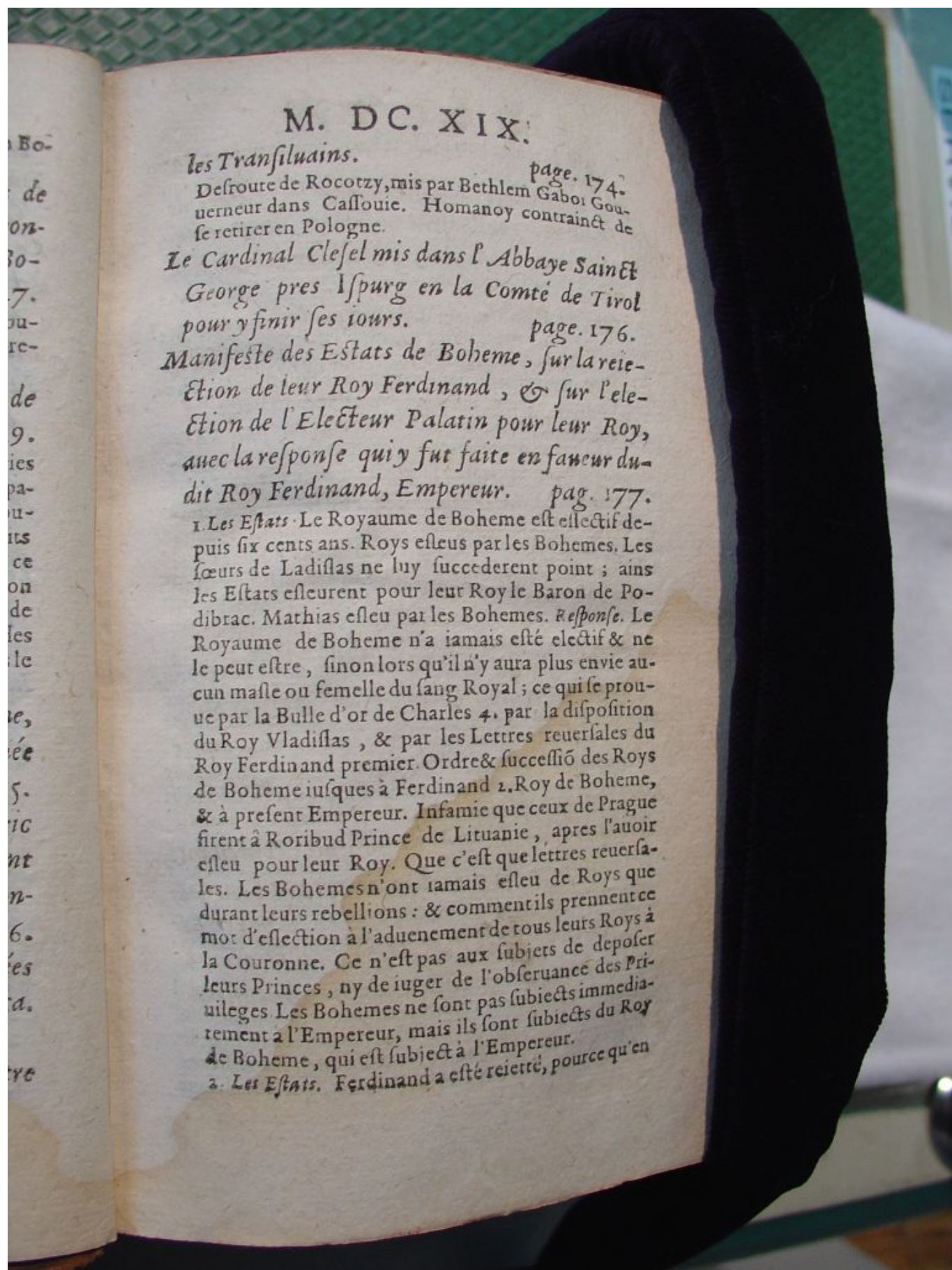








M. DC. XIX.

les Transilvains.

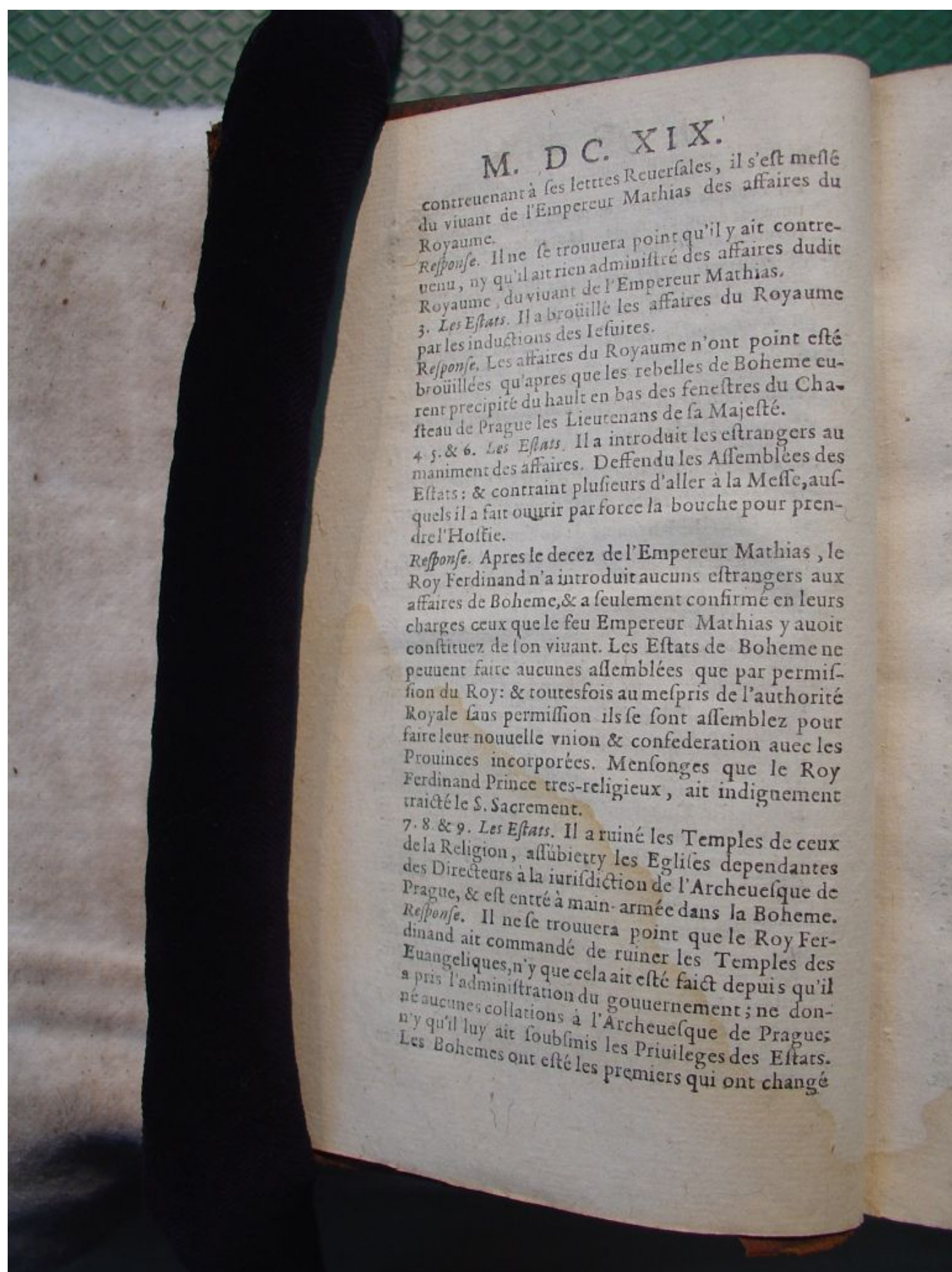
Defrouté de Rocotzy, mis par Bethlem Gaboi Gouverneur dans Cassouie. Homanoy contrainct de se retirer en Pologne. page. 174.

Le Cardinal Clesel mis dans l'Abbaye Saint George pres Ispurg en la Comté de Tirol pour y finir ses iours. page. 176.

Manifeste des Estats de Boheme, sur la reietion de leur Roy Ferdinand, & sur l'election de l'Electeur Palatin pour leur Roy, avec la responce qui y fut faite en faneur dudit Roy Ferdinand, Empereur. pag. 177.

1. Les Estats. Le Royaume de Boheme est electif depuis six cents ans. Roys esleus par les Bohemes. Les sœurs de Ladislas ne luy succederent point; ains les Estats esleurent pour leur Roy le Baron de Podibrac. Mathias esleu par les Bohemes. *Responce.* Le Royaume de Boheme n'a iamais esté electif & ne le peut estre, sinon lors qu'il n'y aura plus envie aucun masse ou femelle du sang Royal; ce qui se prouue par la Bulle d'or de Charles 4. par la disposition du Roy Vladislas, & par les Lettres reuerfiales du Roy Ferdinand premier. Ordre & successiō des Roys de Boheme iusques à Ferdinand 2. Roy de Boheme, & à present Empereur. Infamie que ceux de Prague firent à Roribud Prince de Lituanie, apres l'auoir esleu pour leur Roy. Que c'est que lettres reuerfiales. Les Bohemes n'ont iamais esleu de Roys que durant leurs rebellions: & comment ils prennent ce mot d'eslection à l'aduenement de tous leurs Roys à la Couronne. Ce n'est pas aux subjets de deposter leurs Princes, ny de iuger de l'obseruance des Priuileges. Les Bohemes ne sont pas subiects immediatement à l'Empereur, mais ils sont subiects du Roy de Boheme, qui est subiect à l'Empereur.

2. Les Estats. Ferdinand a esté reietté, pource qu'en



M. DC. XIX.

contrevenant à ses lettres Reuerſales, il s'eſt meſlé du viuant de l'Empereur Mathias des affaires du Royaume.

Reſponſe. Il ne ſe trouuera point qu'il y ait contreuenue, ny qu'il ait rien adminiſtré des affaires dudit Royaume, du viuant de l'Empereur Mathias.

3. *Les Eſtats.* Il a broüillé les affaires du Royaume par les inductions des Ieſuites.

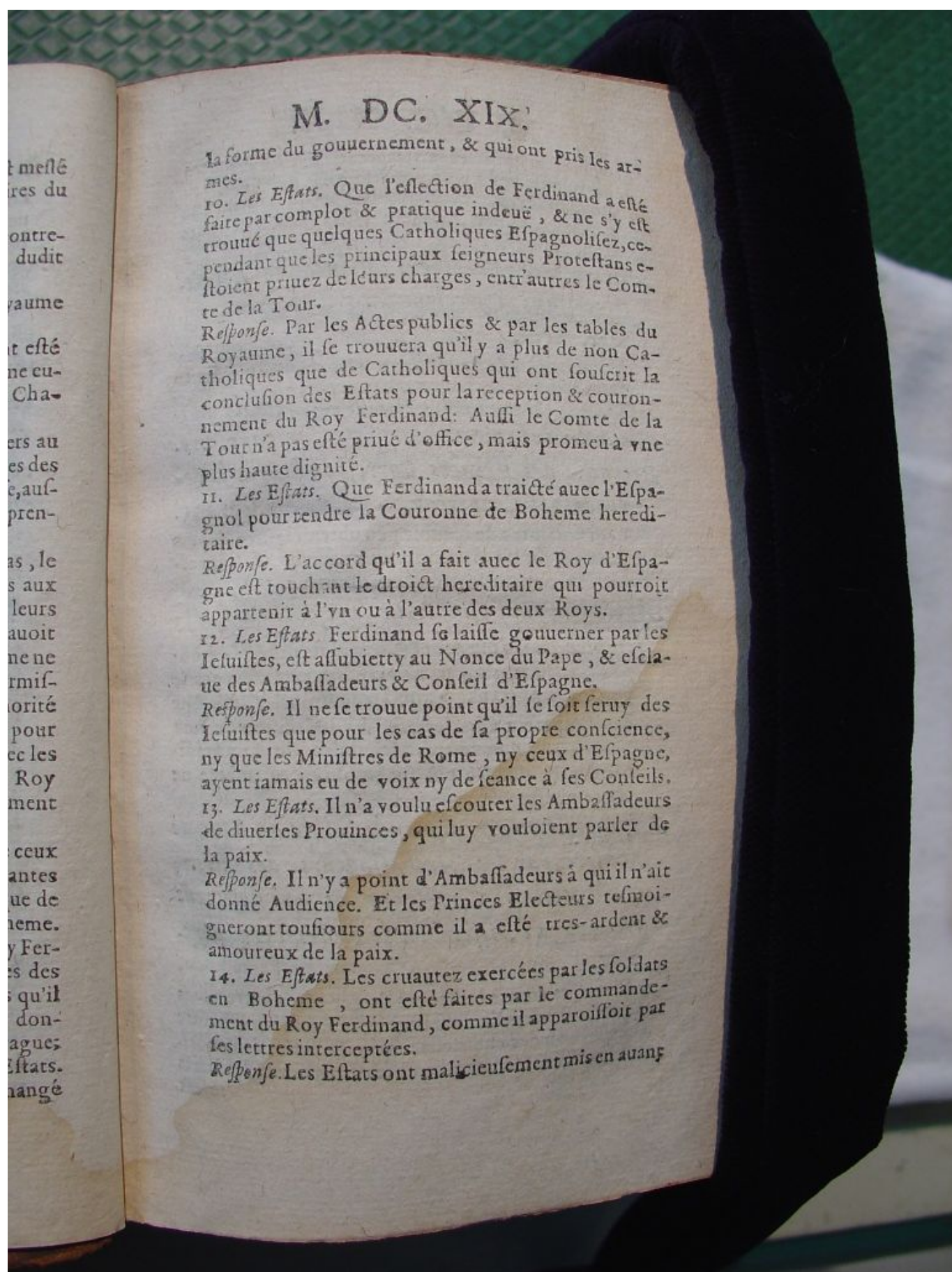
Reſponſe. Les affaires du Royaume n'ont point eſté broüillées qu'apres que les rebelles de Boheme eurent precipité du hault en bas des fenestres du Chasteau de Prague les Lieutenans de ſa Maieſté.

4. 5. & 6. *Les Eſtats.* Il a introduit les eſtrangers au maniment des affaires. Deffendu les Aſſemblées des Eſtats; & contraint pluſieurs d'aller à la Meſſe, auxquels il a fait ouurir par force la bouche pour prendre l'Hoſtie.

Reſponſe. Apres le decez de l'Empereur Mathias, le Roy Ferdinand n'a introduit aucuns eſtrangers aux affaires de Boheme, & a ſeulement confirmé en leurs charges ceux que le feu Empereur Mathias y auoit conſtituez de ſon viuant. Les Eſtats de Boheme ne peuuent faire aucunes aſſemblées que par permiſſion du Roy: & toutesſois au meſpris de l'autorité Royale ſans permiſſion ils ſe ſont aſſemblez pour faire leur nouuelle vnion & confederation avec les Prouinces incorporées. Menſonges que le Roy Ferdinand Prince tres-religieux, ait indignement traité le S. Sacrement.

7. 8. & 9. *Les Eſtats.* Il a ruiné les Temples de ceux de la Religion, aſſubiecty les Eglises dependantes des Directeurs à la iuriſdiction de l'Archeueſque de Prague, & eſt entré à main armée dans la Boheme.

Reſponſe. Il ne ſe trouuera point que le Roy Ferdinand ait commandé de ruiner les Temples des Euangeliques, n'y que cela ait eſté faiet depuis qu'il a pris l'adminiſtration du gouvernement; ne donné aucunes collations à l'Archeueſque de Prague; n'y qu'il luy ait ſoubsmis les Priuileges des Eſtats. Les Bohemes ont eſté les premiers qui ont changé



M. DC. XIX.

la forme du gouvernement, & qui ont pris les armes.

10. *Les Estats.* Que l'election de Ferdinand a esté faite par complot & pratique indeue, & ne s'y est trouué que quelques Catholiques Espagnolisez, cependant que les principaux seigneurs Protestans estoient priuez de leurs charges, entr'autres le Comte de la Tour.

Responſe. Par les Actes publics & par les tables du Royaume, il se trouuera qu'il y a plus de non Catholiques que de Catholiques qui ont souscrit la conclusion des Estats pour la reception & couronnement du Roy Ferdinand: Aussi le Comte de la Tour n'a pas esté priué d'office, mais promu à vne plus haute dignité.

11. *Les Estats.* Que Ferdinand a traité avec l'Espagnol pour rendre la Couronne de Boheme hereditaire.

Responſe. L'accord qu'il a fait avec le Roy d'Espagne est touchant le droit hereditaire qui pourroit appartenir à l'un ou à l'autre des deux Roys.

12. *Les Estats.* Ferdinand se laisse gouverner par les Iesuites, est assubietty au Nonce du Pape, & esclauue des Ambassadeurs & Conseil d'Espagne.

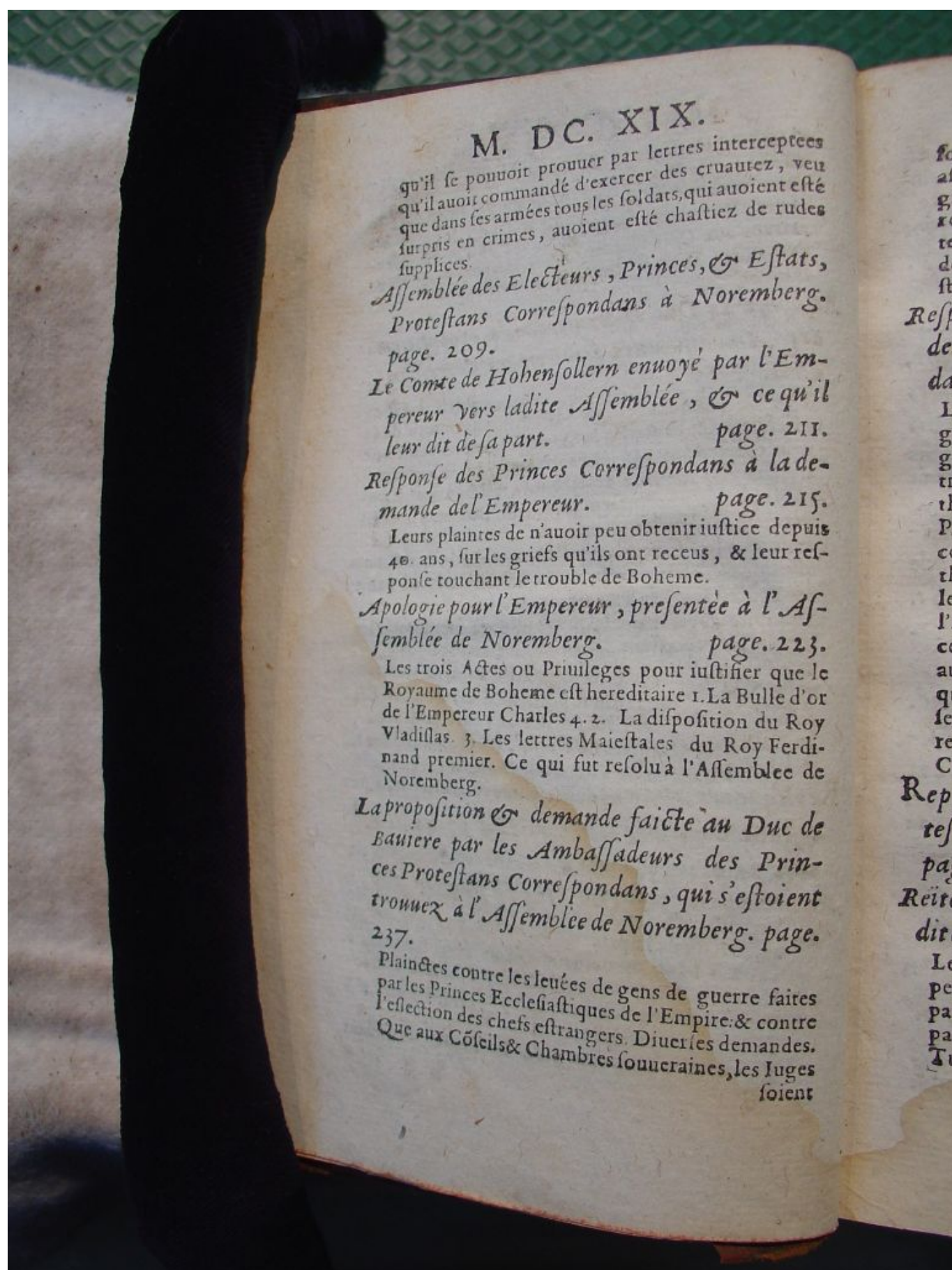
Responſe. Il ne se trouue point qu'il se soit seruy des Iesuites que pour les cas de sa propre conscience, ny que les Ministres de Rome, ny ceux d'Espagne, ayent iamais eu de voix ny de seance à ses Conseils.

13. *Les Estats.* Il n'a voulu escouter les Ambassadeurs de diuerſes Prouinces, qui luy vouloient parler de la paix.

Responſe. Il n'y a point d'Ambassadeurs à qui il n'ait donné Audience. Et les Princes Electeurs tesmoigneront tousiours comme il a esté tres-ardent & amoureux de la paix.

14. *Les Estats.* Les cruautéz exercées par les soldats en Boheme, ont esté faites par le commandement du Roy Ferdinand, comme il apparoiſſoit par ses lettres interceptées.

Responſe. Les Estats ont malicieusement mis en auant



M. DC. XIX.

soient mypartis d'une & d'autre Religion: Qu'une
assemblée de Deputez aussi de l'une & l'autre Reli-
gion soit arrestee pour terminer tous griefs & diffé-
rents. Terme de deux mois donné par les Pro-
testans aux Catholiques, pour respondre à leurs
demandes. Diettes Imperiales inutiles aux Prote-
stans.

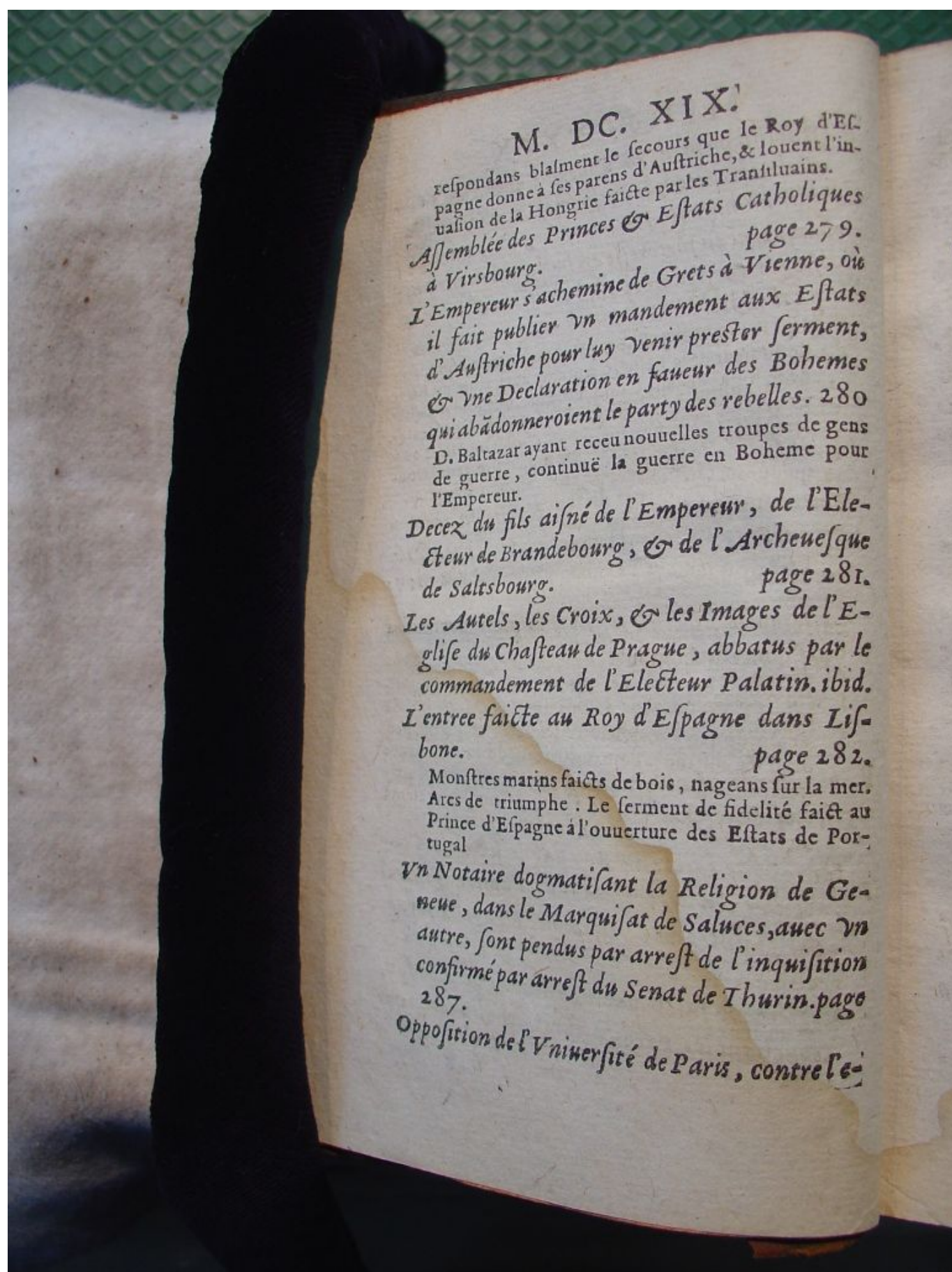
*Response du Duc de Baviere à la proposition
des Ambassadeurs des Princes Correspon-
dans.* page 247.

Les Catholiques se sont plaints les premiers des
griefs que les Protestans leur ont fait souffrir. Aucuns
griefs pretendus par les Protestans, ne se peuvent
traicter sans mettre l'Empire en confusion. Les Ca-
tholiques se sont offerts de traicter des griefs des
Protestans, en les contentant premierement sur
ceux que les Protestans faisoient souffrir aux Ca-
tholiques. Plaintes contre les libelles publiez par
les Protestans. Les Protestans ont leué les armes en
l'Empire auparavant les Catholiques. Response à
ce que les Protestans disent, qu'il n'est conuenable
aux Princes Ecclesiastiques de se mesler des armes, &
qu'ils ont des Chefs de guerre estrangers. Des-
sein de Bethlem Gabor de se ietter sur la Baviere.
Faux bruits semez contre l'Assemblée des Estats
Catholiques de l'Empire à Virtsbourg.

*Replique des Ambassadeurs des Princes Pro-
testans Correspondans, au Duc de Baviere.*
page 262.

*Reiterative response du Duc de Baviere à la-
dite replique.* page 270.

Le Roy d'Espagne comme issu de sang Germain
peut donner secours aux Archiducs d'Autriche ses
parens. Le Prince Bethlem Gabor a usurpé plus de
pays en deux mois dans la haulte Hongrie, que le
Turc n'a fait en quarante ans. Les Protestans con-



M. D C. XIX.

Stablisement d'un College, que ceux de la Religion pretendue reformée vouloient establir à Charenton.

page 289.

Conquerneau fortteresse en basse Bretagne, assiegée & reduicte en l'obeissance du Roy.

page 291.

Le Duc de Vendosme general de l'armée, commande au sieur de la Besne, Capitaine des gardes du Roy, de se loger deuant Conquerneau: Les soldats assiegez prennent Querchesne Lieutenant du sieur de Lezonnet, le lient & le liurent au Capitaine de la garde du Duc de Vendosme: la Besne surprend Conquerneau, Querchesne pendu.

Entreueue du Roy & de la Royne sa mere à Tours.

page 306.

La Royne mere va à Chinon: Et le Roy à Compiègne.

Assemblée de ceux de la Religion pretendue reformée à Loudun.

page 302.

Les noms des Deputez. Election des President, Adjoinct & Secretaires. Liures que Lescun depute de Bearn, donne à tous lesdits Deputez en particulier, pour les instruire contre l'Arrest de la main leuee des biens Ecclesiastiques en Bearn. Premiers articles ou Auant-cahier de ladite Assemblée présenté au Roy par le Marquis de la Mouffaye.

Harangue faicte au Roy par le sieur de Couvelles, en luy presentant le Cahier general des plaintes de l'Assemblée de Loudun.

pag. 308.

Reglement faict par l'Assemblée de Loudun, touchant les Predicateurs Catholiques, qui

¶ ¶ ¶

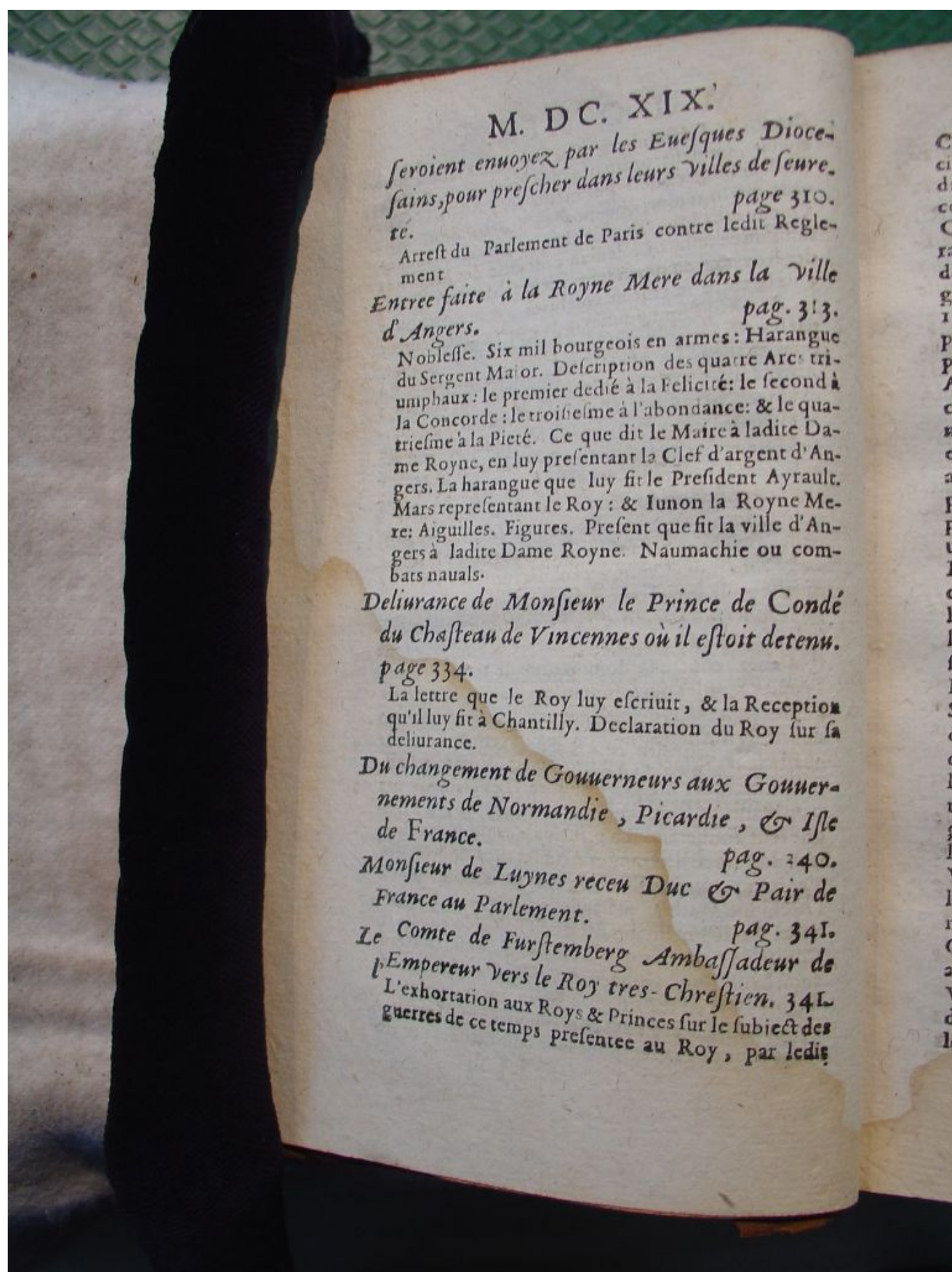


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan